

Compte Rendu de Réunion N°2 Commission SIG du 20 novembre 07

Membres présents :

M. FRACHISSE Hervé (C.C. du Bassin de la Bourbeuse), M. LAHSOK Gérald (C.C. du Tilleul), M. REBER Gilbert (Mairie de Grandvillars et représentant des communes du Sud Territoire), M. CODDET Christian (Vice-président du SIAGEP).

Autres présents :

M. CODDET David (Conseil Général), M. FLEURY Jean-Louis (CAB), M. STEINER Emmanuel (C.C. du Pays Sous Vosgien), M. WICKY (C.C. de la Haute Savoureuse), M. RHODES Dimitri, Mme BOUGUILA Lamina.

Ordre du jour : - Analyse du résultat du recensement des besoins des communes
- Point sur les conclusions de la réunion technique du 23 octobre 07
- Présentation du SIG de la CAB
- Questions diverses

Résultat de l'analyse du recensement des besoins des communes :

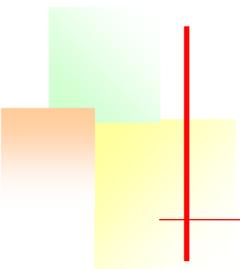
Numérisation ou Intégration	Nb. de communes
POS / PLU	22
Réseau Assainissement	21
Réseau Eau	20
Réseau Electrique	18
Réseau Pluvial	17
Réseau Télécom	6
Réseau Gaz	5
Oléoduc	2
PPRI	3
Forêt	4
Cimetière	2

Après analyse, nous retrouvons en tête de liste l'Urbanisme et les réseaux Assainissement et Eau.

Sachant que l'Agence d'Urbanisme du territoire de Belfort travaille sur la mise en place d'une charte de numérisation des POS/PLU (comportant un livret technique et le circuit de validation), ce qui devrait permettre une numérisation homogène sur tout le territoire, il apparaît judicieux de concentrer dans un premier temps notre action sur les Réseaux d'Assainissement et d' Eau. Cette action est donc retenue en priorité.

Par ailleurs, les communes seront informées de l'existence de la Charte de numérisation, ce qui devrait leur permettre d'utiliser cet élément dans leurs appels d'offres de révision de POS/PLU afin d'en optimiser le résultat.





Point sur les conclusions de la réunion technique du 23 octobre 07 :

Lors de cette réunion, les partenaires ont été informés, de la signature de la convention de partage de données, par le SIAGEP.

Chaque partenaire a décrit les données pouvant être mises à dispositions (voir tableau ci-dessous)

Partenaire	Données
RTE	Tracé des réseaux aériens et souterrains du territoire de Belfort au format Autocad (dwg) en projection Lambert 2 étendu
AUTB	Atlas des zones d'activités du territoire de Belfort avec emprise des zones et point d'implantation des entreprises. Format GeoConcept, Mif-Mid ou shape en lambert 2
SDIS	Références GPS des poteaux d'incendie (actuellement positionnés par adresse avec une précision de l'ordre de 20 m) et informations sur les voies et adresses : format GeoConcept en lambert 2
Conseil Général	Sentiers de randonnées équestre et VTT, ZAC, inventaire des données sur les espaces naturels et les rivières, relevés sur la faune et la flore effectués sur le terrain, zones à préserver : format MAPINFO Mif-Mid en Lambert 2 étendu
CAB	Tracés des réseaux d'eau, assainissement, éclairage public, information haut débit, limites administratives (écoles, cantons, circonscriptions, bureaux de vote, quartiers, EPCI), référentiel d'adresses. Format GeoConcept, Mif-Mid ou shape en lambert 2. La CAB fournit aux partenaires les données du plan cadastral issus de la DGI
DDEA	Tracés des routes, des servitudes d'utilité publique et cartes du bruit... Zonages d'assainissement, STEP, schémas de dessertes forestières, données agricoles sur les exploitations, les cheptels, la chasse, la pêche, installations classées, police de l'eau, plans d'épandage des boues ...

La CAB fournira, courant janvier 2008, un CD contenant le cadastre et les données mises à disposition des autres partenaires.

La CAB et le CG vont réaliser une prise de vues aériennes couleur en été 2008 et la constituer un Modèle Numérique de Terrain (MNT) avec prises de vues noir et blanc sur le département en hiver 2007-2008.

Questions diverses :

En septembre dernier, la Communauté de Communes du Tilleul a confié au SIAGEP la réalisation de son Plan Intercommunal de Sauvegarde. Le SIAGEP, ne disposant pas de toutes les données, a fait appel à la DDEA. Lors d'une entrevue avec Messieurs BERNIGAUD et DESHAIES, il a semblé qu'il a été dit qu'aucune donnée ne serait remise au SIAGEP sans convention d'échange de données.

Sachant qu'une telle convention existe et qu'il y a probablement un malentendu, il a été décidé que Messieurs CODDET C. et RHODES D. rencontreraient le directeur départemental de la DDEA, M. DUSSARAT, afin de clarifier la situation.

La prochaine réunion de la commission est fixée au:

Mardi 22 janvier 2008 à 17H30 en salle de réunion de la Maison des communes.

Ordre du jour : Point sur l'entrevue avec la DDEA ; Présentation du SIG du Conseil Général ; Questions diverses.